



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2015/16 du CREIF s'est tenue le 8 décembre 2016 dans les locaux de la FFE à Boulogne.

Les Points soumis aux votes ont tous été approuvés :

- Le Rapport moral
- Les Rapports financiers
- Le quitus au Comité Directeur
- Le Budget prévisionnel
- La prorogation du mandat du Comité Directeur
- Concernant le Haras des Bréviaires,

le Comité Directeur est donc mandaté pour prendre les dispositions afin de mener à bonnes fins la transaction pour la reprise en gestion et/ou l'achat du Haras des Bréviaires avec pour objectif la création d'un Parc Equestre Régional et la maison régionale du Cheval.

Le Comité Directeur s'engage à ce que le CREIF ne soit pas seul responsable financièrement en recherchant de réels partenaires pour l'acquisition éventuelle, les investissements et l'exploitation. La décision définitive sera soumise à l'approbation d'une Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet.

A propos du CREIF

Le Comité Régional d'Équitation d'Ile de France (CREIF) est un organe déconcentré de la Fédération Française d'Équitation, 3^{ème} fédération olympique française avec 700 000 licenciés, qui assure la promotion, l'encadrement et le développement de l'équitation en Ile de France. Il constitue à ce titre un organisme de formation aux métiers de l'encadrement des activités équestres.

Avec près de 100 000 licenciés répartis dans les 700 clubs de la région, l'Ile de France est la première région cavalière de France, offre de nombreuses façons de pratiquer l'équitation. De la balade au sport de haut niveau, du baby-poney jusqu'aux sénior en passant par les personnes en situation de handicap, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Contact Presse : Benoît Cayron-Renaux - 06 21 06 29 24

Email: communication@cheval-iledefrance.com / www.cheval-iledefrance.com